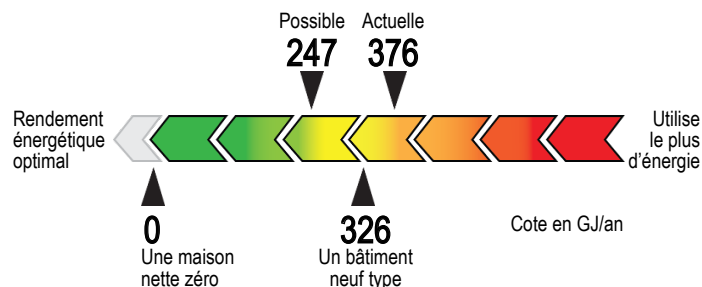


RAPPORT SUR LES RÉNOVATIONS



82 rue DESJARDINS
MAGOG, QC J1X 5X8



Année de construction : 1987

Nombre d'unités : 6

Date de l'évaluation :
10 juin 2026

Évalué par :
NATHALIE BACHAND
514-325-2272 152

Qualité assurée par :
ENERGIE 3R
514-325-2272

Le présent rapport indique les possibilités d'économie d'énergie de votre bâtiment en vous fournissant les améliorations recommandées. Il complète l'information de votre étiquette ÉnerGuide et votre Fiche d'information du propriétaire.

Prochaines étapes :

- 🏠 Passez en revue votre plan d'action personnalisé ci-dessous afin d'améliorer l'efficacité énergétique de votre bâtiment;
- 🏠 Vous pourriez être admissible à des **incitatifs financiers** pour faciliter vos améliorations écoénergétiques. Nous vous invitons à consulter le site www.canada.ca/subvention-maisons-plus-vertes pour connaître les incitatifs financiers offerts.
- 🏠 Besoin d'aide pour commencer? Consultez nos **ressources** www.mcan.gc.ca/elc.

VOTRE FEUILLE DE ROUTE VERS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Votre conseiller en efficacité énergétique a priorisé vos améliorations recommandées en fonction des économies d'énergie potentielles, de la durée de vie des composants, des interactions entre les systèmes, de vos plans de rénovation potentiels et des coûts pour effectuer les améliorations.



1. Améliorez le système de chauffage

[Épargnez 79 GJ/an]

2. Améliorez les fenêtres

[Épargnez 18 GJ/an]

3. Améliorez les portes

[Épargnez 12 GJ/an]

4. Améliorez l'étanchéité à l'air

[Épargnez 19 GJ/an]

Recommandations additionnelles aux pages suivantes



En mettant en œuvre toutes les améliorations, vous contribuez à la lutte contre les changements climatiques et pourriez réduire vos émissions de GES jusqu'à 0.1 tonnes par année.

AMÉLIORATIONS ÉCOÉNERGÉTIQUES RECOMMANDÉES

Un plan personnalisé pour améliorer l'efficacité énergétique de votre bâtiment se trouve ci-dessous :



1. Améliorez le système de chauffage

- ❑ Installez une nouvelle thermopompe à air certifiée ENERGY STAR ayant un Coefficient de Performance de la Saison de Chauffage (CPSC) Région V de 10.

Cette amélioration pourrait réduire la consommation d'énergie de votre bâtiment de 79 gigajoules par année.

Saviez-vous que?

Le chauffage des locaux représente 56 pour cent de la consommation d'énergie annuelle estimée de votre bâtiment.

Conseils utiles

Apportez les améliorations prévues à l'enveloppe du bâtiment avant que votre entrepreneur en chauffage commence les travaux, car si l'enveloppe du bâtiment est plus écoénergétique, un plus petit système de chauffage pourrait peut-être convenir. Avant de choisir la capacité et le modèle de votre système de chauffage, votre entrepreneur devrait d'abord effectuer un calcul des pertes de chaleur pour votre bâtiment.

Votre *Fiche d'information du propriétaire* fournit des détails importants et sert de référence pour ces calculs. Informez votre entrepreneur en chauffage de toutes améliorations de l'enveloppe du bâtiment que vous prévoyez effectuer ou qui ont été faites depuis votre évaluation. Ces améliorations pourraient rendre inexacts certains détails contenus dans votre *Fiche d'information du propriétaire*.

Considérez l'achat d'un système certifié ENERGY STAR, lorsque disponible. Pour plus d'informations sur le choix d'un système de chauffage, consultez la page Web de Ressources naturelles Canada à www.rncan.gc.ca/energie/produits/categories/chauffage/13746.

Commentaires de votre conseiller en efficacité énergétique



SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

Thermopompe à air et thermopompes Géothermiques

Depuis le 1^{er} mai 2024, l'aide financière pour les systèmes de chauffage géothermique ou les thermopompes à air n'est plus versée par le programme Rénoclimat.

Si vous souhaitez remplacer ou améliorer votre système de chauffage, vérifiez votre admissibilité à ces programmes et faites vous-même les démarches s'y rattachant :

- Le programme LogisVert d'Hydro-Québec offre de l'aide financière pour l'achat et l'installation de systèmes de chauffage écoénergétique, sous certaines conditions.

Appareil à combustion ou garage attenant

Lorsqu'un appareil à combustion est présent ou qu'un garage est attenant à la propriété, un détecteur de monoxyde de carbone doit être installé. Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique qui peut être mortel. Contrairement à de nombreux gaz, le monoxyde de carbone est invisible, inodore, n'a pas de goût et n'est pas irritant, ce qui le rend non détectable. Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut détecter et vous signaler la présence de concentrations dangereuses de ce gaz toxique. Nous vous recommandons d'en faire installer un aux endroits indiqués par le fabricant ou l'autorité en sécurité incendie de la municipalité pour des raisons évidentes de sécurité.



2. Améliorez les fenêtres

- ❑ Remplacez 34 fenêtres par des modèles certifiés ENERGY STAR.

AMÉLIORATIONS ÉCOÉNERGÉTIQUES RECOMMANDÉES - SUITE

Cette amélioration pourrait réduire la consommation d'énergie de votre bâtiment de 18 gigajoules par année.

Saviez-vous que?

Les fenêtres représentent 26 pour cent des pertes de chaleur estimées de votre bâtiment sur une base annuelle.

Conseils utiles

Le remplacement des fenêtres peut améliorer l'esthétique, réduire le bruit provenant de l'extérieur, réduire l'entretien, augmenter la valeur de revente de la propriété, améliorer le confort et réduire la condensation lorsqu'il fait froid. Les fenêtres, les portes panoramiques et les puits de lumière certifiés ENERGY STAR sont parmi les plus efficaces sur le marché.

Consultez nos **ressources** www.rncan.gc.ca/efficacite-energetique/efficacite-energetique-maisons/comment-puis-je-rendre-ma-maison-plus-ecoenergetique/emprisonnons-la-chaleur/15769?_ga=2.162255993.495127678.1614000433-1204291604.1604437662 pour en savoir plus et passer à l'action.

Commentaires de votre conseiller en efficacité énergétique



FENÊTRES

Dans le cadre du programme Rénoclimat, des subventions par ouverture brute sont offertes lorsque des fenêtres certifiées ENERGY STAR sont installées pour remplacer les fenêtres existantes. Le remplacement de fenêtres anciennes, endommagées ou présentant des fuites par de nouveaux produits certifiés ENERGY STAR peut vous aider à réaliser des économies d'énergie, à améliorer le confort et à réduire les bruits extérieurs.

Conservez, sur chaque fenêtre installée, l'étiquette ENERGY STAR avec le numéro d'homologation. Le conseiller les prendra en photo lors de l'évaluation après travaux de votre maison. Conservez les factures et les soumissions liées aux travaux réalisés.

- L'équipement doit figurer sur l'une des listes de produits homologués Energystar de RnCan
- Laissez les étiquettes ENERGY STAR sur vos fenêtres jusqu'à la fin de votre évaluation après rénovation.

Pour obtenir de l'information sur les produits homologués ENERGY STAR, visitez le site:

Portes et fenêtres Énergystar

Le montant est calculé par ouverture brute. Par exemple, une fenêtre en baie composée d'un groupe de trois fenêtres sera admissible à une seule aide financière, car les fenêtres sont installées dans la même ouverture brute. Le remplacement d'une vitre, d'un châssis ou d'une porte sans son cadre n'est pas admissible à de l'aide financière.

Mise en garde

La cote ÉnerGuide de votre habitation doit s'être améliorée après l'exécution de vos travaux pour que vous ayez droit à l'aide financière.

Assurez-vous que vos nouvelles portes et fenêtres sont installées de façon étanche dans les ouvertures. Le choix de portes et de fenêtres performantes est aussi important qu'une bonne installation pour contribuer à la performance énergétique d'une habitation.

Même si l'installation est adéquate, le remplacement de quelques fenêtres seulement pourrait ne pas être suffisant pour améliorer la cote ÉnerGuide de votre habitation. Pensez à réaliser d'autres travaux de rénovations écoénergétiques suggérés dans le rapport d'évaluation avant de demander une évaluation énergétique après travaux.

PORTES

Dans le cadre du programme Rénoclimat, une subvention par porte à charnière est offerte lorsqu'une porte ou un système de porte admissible ou certifié ENERGY STAR est installé. Le remplacement de portes à charnières anciennes, endommagées ou présentant des fuites par de nouveaux produits certifiés ENERGY STAR peut vous aider à réaliser des économies d'énergie et à améliorer le confort des espaces occupés.

Conservez l'étiquette ENERGY STAR avec le numéro d'homologation qui se trouve sur chaque porte installée. Le conseiller les prendra en photo lors de l'évaluation après travaux de votre maison. Conservez les factures et les soumissions liées aux travaux réalisés.

- L'équipement doit figurer sur l'une des listes de produits homologués energystar de RNCAN
- Laissez les étiquettes ENERGY STAR sur vos portes jusqu'à la fin de votre évaluation après rénovation.

Pour obtenir de l'information sur les produits homologués ENERGYSTAR, visitez le site:

Portes et Fenêtres Energystar

Le montant est calculé par ouverture brute

Portes et fenêtres -EXIGENCES ETIQUETTES ET FACTURES

Vous devez fournir l'étiquette autocollante Energystar originale d'une marque de certification de l'un des organismes suivants :

- Association canadienne de normalisation (CSA)
- Intertek Canada
- Certifications Keystone
- Labtest Certification (LC)
- Laboratoires QAI
- National Fenestration Council (NFRC)

Les étiquettes doivent demeurer sur les fenêtres et les portes jusqu'à l'évaluation après rénovation.

Votre facture doit être détaillée:

- Nom du propriétaire et adresse de la maison
- Date d'installation
- Numéros de marque et de modèle de la fenêtre
- Numéro de référence de RNCAN
- Nombre de fenêtres et emplacement de chaque installation
- Facteur-U/Cote énergétique (RE)
- Coût détaillé de chaque fenêtre et coût total de l'installation
- Détail de tout autre travail effectué dans le cadre de l'installation, comme l'étanchéisation à l'air/des interstices et les coûts associés

Mise en garde

La cote ÉnerGuide de votre habitation doit s'être améliorée après l'exécution de vos travaux pour que vous ayez droit à l'aide financière.

Assurez-vous que vos nouvelles portes et fenêtres sont installées de façon étanche dans les ouvertures. Le choix de portes et de fenêtres performantes est aussi important qu'une bonne installation pour contribuer à la performance énergétique d'une habitation.

Même si l'installation est adéquate, le remplacement de quelques fenêtres seulement pourrait ne pas être suffisant pour améliorer la cote ÉnerGuide de votre habitation. Pensez à réaliser d'autres travaux de rénovations écoénergétiques suggérés dans le rapport d'évaluation avant de demander une évaluation énergétique après travaux.

Vous devrez conserver les étiquettes, les factures et tout autre document



3. Améliorez les portes

- ❑ Remplacez 9 portes par des modèles certifiés ENERGY STAR.

Cette amélioration pourrait réduire la consommation d'énergie de votre bâtiment de 12 gigajoules par année.

Saviez-vous que?

Les portes représentent 5 pour cent des pertes de chaleur estimées de votre bâtiment sur une base annuelle.

Conseils utiles

Les portes certifiées ENERGY STAR sont parmi les plus efficaces sur le marché. Si les portes comprennent un vitrage, envisagez les produits avec vitrage à faible émissivité et avec remplissage au gaz inerte.

Consultez nos **ressources** www.mcan.gc.ca/efficacite-energetique/efficacite-energetique-maisons/comment-puis-je-rendre-ma-maison-plus-ecoenergetique/emprisonnons-la-chaleur/15769?_ga=2.162255993.495127678.1614000433-1204291604.1604437662 pour en savoir plus et passer à l'action.

Commentaires de votre conseiller en efficacité énergétique



FENÊTRES

Dans le cadre du programme Rénoclimat, des subventions par ouverture brute sont offertes lorsque des fenêtres certifiées ENERGY STAR sont installées pour remplacer les fenêtres existantes. Le remplacement de fenêtres anciennes, endommagées ou présentant des fuites par de nouveaux produits certifiés ENERGY STAR peut vous aider à réaliser des économies d'énergie, à améliorer le confort et à réduire les bruits extérieurs.

Conservez, sur chaque fenêtre installée, l'étiquette ENERGY STAR avec le numéro d'homologation. Le conseiller les prendra en photo lors de l'évaluation après travaux de votre maison. Conservez les factures et les soumissions liées aux travaux réalisés.

- L'équipement doit figurer sur l'une des listes de produits homologués Energystar de RnCan
- Laissez les étiquettes ENERGY STAR sur vos fenêtres jusqu'à la fin de votre évaluation après rénovation.

Pour obtenir de l'information sur les produits homologués ENERGY STAR, visitez le site:

Portes et fenêtres Énergystar

Le montant est calculé par ouverture brute. Par exemple, une fenêtre en baie composée d'un groupe de trois fenêtres sera admissible à une seule aide financière, car les fenêtres sont installées dans la même ouverture brute. Le remplacement d'une vitre, d'un châssis ou d'une porte sans son cadre n'est pas admissible à de l'aide financière.

Mise en garde

La cote ÉnerGuide de votre habitation doit s'être améliorée après l'exécution de vos travaux pour que vous ayez droit à l'aide financière.

Assurez-vous que vos nouvelles portes et fenêtres sont installées de façon étanche dans les ouvertures. Le choix de portes et de fenêtres performantes est aussi important qu'une bonne installation pour contribuer à la performance énergétique d'une habitation.

Même si l'installation est adéquate, le remplacement de quelques fenêtres seulement pourrait ne pas être suffisant pour améliorer la cote ÉnerGuide de votre habitation. Pensez à réaliser d'autres travaux de rénovations écoénergétiques suggérés dans le rapport d'évaluation avant de demander une évaluation énergétique après travaux.

PORTES

Dans le cadre du programme Rénoclimat, une subvention par porte à charnière est offerte lorsqu'une porte ou un système de porte admissible ou certifié ENERGY STAR est installé. Le remplacement de portes à charnières anciennes, endommagées ou présentant des fuites par de nouveaux produits certifiés ENERGY STAR peut vous aider à réaliser des économies d'énergie et à améliorer le confort des espaces occupés.

Conservez l'étiquette ENERGY STAR avec le numéro d'homologation qui se trouve sur chaque porte installée. Le conseiller les prendra en photo lors de l'évaluation après travaux de votre maison. Conservez les factures et les soumissions liées aux travaux réalisés.

- L'équipement doit figurer sur l'une des listes de produits homologués energystar de RNCAN
- Laissez les étiquettes ENERGY STAR sur vos portes jusqu'à la fin de votre évaluation après rénovation.

Pour obtenir de l'information sur les produits homologués ENERGYSTAR, visitez le site:

Portes et Fenêtres Energystar

Le montant est calculé par ouverture brute

Portes et fenêtres -EXIGENCES ETIQUETTES ET FACTURES

Vous devez fournir l'étiquette autocollante Energystar originale d'une marque de certification de l'un des organismes suivants :

- Association canadienne de normalisation (CSA)
- Intertek Canada
- Certifications Keystone
- Labtest Certification (LC)
- Laboratoires QAI
- National Fenestration Council (NFRC)

Les étiquettes doivent demeurer sur les fenêtres et les portes jusqu'à l'évaluation après rénovation.

Votre facture doit être détaillée:

- Nom du propriétaire et adresse de la maison
- Date d'installation
- Numéros de marque et de modèle de la fenêtre
- Numéro de référence de RNCAN
- Nombre de fenêtres et emplacement de chaque installation
- Facteur-U/Cote énergétique (RE)
- Coût détaillé de chaque fenêtre et coût total de l'installation
- Détail de tout autre travail effectué dans le cadre de l'installation, comme l'étanchéisation à l'air/des interstices et les coûts associés

Mise en garde

La cote ÉnerGuide de votre habitation doit s'être améliorée après l'exécution de vos travaux pour que vous ayez droit à l'aide financière.

Assurez-vous que vos nouvelles portes et fenêtres sont installées de façon étanche dans les ouvertures. Le choix de portes et de fenêtres performantes est aussi important qu'une bonne installation pour contribuer à la performance énergétique d'une habitation.

Même si l'installation est adéquate, le remplacement de quelques fenêtres seulement pourrait ne pas être suffisant pour améliorer la cote ÉnerGuide de votre habitation. Pensez à réaliser d'autres travaux de rénovations écoénergétiques suggérés dans le rapport d'évaluation avant de demander une évaluation énergétique après travaux.

Vous devrez conserver les étiquettes, les factures et tout autre document



4. Améliorez l'étanchéité à l'air

- ❑ Améliorez l'étanchéité à l'air de votre bâtiment de 14 % pour atteindre 7.25 renouvellement(s) d'air à l'heure à 50 pascals.

AMÉLIORATIONS ÉCOÉNERGÉTIQUES RECOMMANDÉES - SUITE

Cette amélioration pourrait réduire la consommation d'énergie de votre bâtiment de 19 gigajoules par année.

Saviez-vous que?

Les fuites d'air représentent 39 pour cent des pertes de chaleur estimées de votre bâtiment sur une base annuelle.

Conseils utiles

L'étanchéisation à l'air est l'une des mesures d'économie d'énergie les plus rentables. Elle est généralement mise en œuvre avant ou pendant les autres améliorations, et ce, afin d'assurer un résultat optimal. L'étanchéisation à l'air peut minimiser les dommages potentiels causés par l'humidité et améliorer votre confort en réduisant les courants d'air, les pertes de chaleur ainsi que réduire la poussière et le bruit provenant de l'extérieur dans votre maison.

Consultez nos **ressources** www.rncan.gc.ca/efficacite-energetique/efficacite-energetique-maisons/comment-puis-je-rendre-ma-maison-plus-ecoenergetique/emprisonnons-la-chaleur/15769?_ga=2.162255993.495127678.1614000433-1204291604.1604437662 pour en savoir plus et passer à l'action.

Les fuites d'air identifiées par votre conseiller en efficacité énergétique sont énumérées ci-dessous :



☐ ÉTANCHÉITÉ À L'AIR

- ☐ Un test d'infiltrométrie a été réalisé sur votre maison pour mesurer la quantité de fuites d'air et pour repérer les endroits où les fuites sont les plus importantes.
- ☐ Vous pouvez réaliser vous-même des travaux d'étanchéité ou confier ce travail à un professionnel qualifié. Référez-vous à la liste des emplacements des fuites d'air qui vous a été indiquée lors de votre évaluation.
- ☐ • Trappe de grenier
- ☐ • Plafonniers
- ☐ • Pourtour des conduits dans l'entre toit
- ☐ • Portes extérieures
- ☐ • Ventilateur d'extraction d'air et clapet extérieur
- ☐ • Boiseries, moulures et plinthes
- ☐ • Appui et solive d'enchevêtrement
- ☐ • Branchement des services publics
- ☐ • Solives de rive aux étages
- ☐ • Pénétration des tuyaux extérieurs
- ☐ • Prises de courant
- ☐ • Pourtour de la cheminée dans l'entre toit
- ☐ • Luminaire encastrée
- ☐ • Joints dans les finis
- ☐ • Avaloir de sol
- ☐ • Fissures dans la fondation
- ☐ • Coffret électrique et pénétration des câbles
- ☐ L'aide financière est versée selon l'amélioration de l'étanchéité à l'air mesuré après un 2e test, une fois les travaux de rénovation terminés.
- ☐ Il s'agit généralement de la mesure la plus rentable à entreprendre. Une subvention dans Rénoclimat pour réduire les infiltrations d'air est offerte si l'étanchéité à l'air de votre maison est améliorée en vue d'atteindre ou de dépasser le taux de renouvellement d'air proposé dans le rapport. Il est généralement nécessaire de faire appel à un professionnel en étanchéisation à l'air pour atteindre les cibles d'étanchéité définies:

- ❑ • <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/chauffage-consommation-energie/aide-financiere-renovation-ecoenergetique/renoclimat/evaluation-energetique/test-infiltrometrie>
- ❑ • <https://ressources-naturelles.canada.ca/efficacite-energetique/efficacite-energetique-maison/emprisonnons-chaaleur-section-4-mettre-fin-fuites-air-dans-votre-maison>



5. Isolez le comble

- ❑ Augmentez la valeur isolante de votre comble (Plafond01) de RSI 4.79 (R-27.2).

Cette amélioration pourrait réduire la consommation d'énergie de votre bâtiment de 6 gigajoules par année.

Saviez-vous que?

Les plafonds représentent 5 pour cent des pertes de chaleur estimées de votre bâtiment sur une base annuelle.

Conseils utiles

Voici quelques-uns des éléments à considérer avant d'isoler le comble :

- ❑ Assurez-vous qu'il n'y ait pas de fuites d'eau provenant du toit.
- ❑ Assurez-vous que les travaux électriques sont à jour et que tous les luminaires de plafond souhaités ont été installés.
- ❑ Améliorez l'étanchéité à l'air avant d'ajouter de l'isolant.
- ❑ Assurez-vous que le comble est adéquatement aéré et que les orifices d'aération ne sont pas obstrués par de l'isolant.
- ❑ Assurez-vous que les conduits de tous les ventilateurs d'évacuation entrant dans le comble sont bien scellés et évacués vers l'extérieur.

Consultez nos **ressources** www.rncan.gc.ca/efficacite-energetique/efficacite-energetique-maisons/comment-puis-je-rendre-ma-maison-plus-ecoenergetique/emprisonnons-la-chaaleur/15769?_ga=2.162255993.495127678.1614000433-1204291604.1604437662 pour en savoir plus et passer à l'action.

Commentaires de votre conseiller en efficacité énergétique



PLAFONDS (toit cathédrale, toit plats, greniers)

L'isolation ralentit le taux de perte de chaleur, ce qui permet de réduire la consommation d'énergie et d'économiser de l'argent. L'installation d'un isolant dans les greniers, un plafond cathédral ou un toit plat est admissible à une subvention, à condition que les niveaux minimums d'isolation et de couverture soient atteints. Si votre maison comporte plus d'un toit ou plus d'un type de toit, le montant de la subvention sera calculé au prorata ou en fonction du type et de la surface du toit.

Veuillez noter que vous devez isoler un minimum de 20% de la surface totale des entretoits de votre habitation. Pour tous les éléments ne pouvant être observés lors de l'évaluation fournir des photos claires montrant les éléments avant/pendant/après la rénovation, et qui établissent clairement qu'il s'agit de votre habitation. Si le toit présente plus d'un type de toit (par exemple : grenier, plafond cathédrale, toit plat), le montant sera calculé au prorata des types et de leur superficie respective.

Conservez les factures liées aux travaux réalisés. Le type et l'épaisseur de l'isolant devront y être inscrits.

Assurez-vous de conserver un espace minimum de 2 1/2" entre l'isolant et le revêtement de toiture.

Le programme Rénoclimat offre une subvention pour augmenter l'isolation des greniers, des plafonds cathédraux et des toits plats. Le montant auquel vous êtes admissible dépend de facteurs tels que l'isolation actuelle de votre maison, la quantité d'isolation que vous ajoutez et le type de grenier/plafond de votre maison.

Plafond cathédrale et toit plat

Il est probable que les travaux d'isolation soient difficiles dans le cas d'une maison pourvue toit pla (en totalité ou en partie) d'un, d'un plafond cathédral ou de toute autre forme de toit ne laissant pas d'espace à l'entretoit, et vous devrez recourir aux services d'un entrepreneur qualifié.

Si votre projet est de faire isoler votre toit plat, n'oubliez pas d'en faire évaluer la structure par un professionnel, pour vous assurer qu'il est structuralement assez solide pour supporter le poids additionnel de la neige qui s'y accumulera. En effet, l'isolation diminuera les pertes de chaleur et par conséquent, diminuera la fonte de neige.

Isolant et vermiculite pouvant contenir de l'amiante

Si vous trouvez de la vermiculite dans votre entretoit, ne la dérangez en aucun cas, car elle pourrait contenir de l'amiante, un matériau dangereux pour la santé s'il est inhalé.

Certains types d'isolant de vermiculite peuvent contenir des fibres d'amiante. Entre les années 1920 et 1990, il est possible qu'un minéral de vermiculite produit par la société Libby Mine du Montana, aux États-Unis, ait contenu de l'amiante amphibolique. Ce produit était vendu au Canada sous la marque Zonolite® Attic Insulation et possiblement sous d'autres marques.

La vermiculite produite avant 1990 ne contient pas forcément de l'amiante. Cependant, pour éviter tout danger en l'absence de preuve du contraire, il est raisonnable de supposer que, si votre maison est isolée avec un vieux produit de vermiculite, celui-ci pourrait contenir de l'amiante.

Si la vermiculite est installée dans les cavités murales ou l'entretoit et qu'elle n'est pas déplacée, elle pose peu de risque pour la santé. Il en va toutefois autrement si elle est mise à découvert ou déplacée, notamment au cours de travaux de rénovation. L'inhalation d'amiante est liée à l'amiantose, le cancer du poumon et le mésothéliome

Voici les étapes à suivre pour gérer la situation de manière sécuritaire et efficace.

Ne touchez pas à la vermiculite

Laissez la vermiculite en place : La vermiculite contaminée à l'amiante ne pose pas de risque tant qu'elle n'est pas manipulée et que les fibres ne sont pas libérées dans l'air.

Évitez les travaux : Ne stockez rien dans le grenier et ne prévoyez aucun travail qui pourrait déranger l'isolant, comme le perçage de luminaires encastrés.

Scellez les fissures : Calfeutrez les fissures et les ouvertures autour des luminaires, des tuyaux et de la trappe d'accès pour éviter que des fibres ne se dispersent dans les pièces habitables.

Faites tester l'isolant par un professionnel

La seule façon de savoir si votre vermiculite contient de l'amiante est de la faire analyser en laboratoire. Un professionnel certifié prélèvera plusieurs échantillons de vermiculite, en s'assurant de ne pas contaminer le reste de la maison. Les échantillons seront envoyés dans un laboratoire accrédité pour être analysés.

Si le test est négatif, vous pouvez faire retirer la vermiculite sans précautions particulières liées à l'amiante.

Si le test est positif ou si vous décidez d'assumer la contamination :

Laissez l'isolant en place : Si l'isolant n'est pas dérangé et qu'aucun travail n'est prévu, vous pouvez le laisser en place, car le risque pour la santé est minime.

Faites retirer l'isolant par des experts : Si vous prévoyez des travaux ou souhaitez éliminer le risque, engagez une entreprise de décontamination certifiée. Le retrait de la vermiculite contaminée est un processus complexe qui nécessite un équipement spécialisé et des mesures de confinement.



6. Améliorez le système de climatisation

❑ Installez un nouveau climatiseur certifié ENERGY STAR.

Cette amélioration pourrait réduire la consommation d'énergie de votre bâtiment de 38 gigajoules par année.

Saviez-vous que?

AMÉLIORATIONS ÉCOÉNERGÉTIQUES RECOMMANDÉES - SUITE

La climatisation des locaux représente 5 pour cent de la consommation d'énergie annuelle estimée de votre bâtiment.

Conseils utiles

Apportez les améliorations prévues à l'enveloppe du bâtiment avant que votre entrepreneur en climatisation commence les travaux, car si l'enveloppe du bâtiment est plus écoénergétique, un plus petit système de climatisation pourrait peut-être convenir. Avant de choisir la capacité et le modèle du système de climatisation, votre entrepreneur devrait d'abord effectuer un calcul de gains de chaleur pour votre bâtiment.

Votre *Fiche d'information du propriétaire* fournit des détails importants et sert de référence pour ces calculs. Informez votre entrepreneur en climatisation de toutes améliorations de l'enveloppe du bâtiment que vous prévoyez effectuer ou qui ont été faites depuis votre évaluation. Ces améliorations pourraient rendre inexacts certains détails contenus dans votre *Fiche d'information du propriétaire*.

Considérez l'achat d'un système certifié ENERGY STAR. Pour plus d'informations, consultez la page Web de Ressources naturelles Canada à www.nrcan.gc.ca/energie/produits/categories/climatisation-ventilation/13762.

Commentaires de votre conseiller en efficacité énergétique



SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

La climatisation de l'air augmente le confort au foyer en diminuant la température et le niveau d'humidité de l'air de la maison.

Assurez-vous que votre entrepreneur en chauffage effectue un calcul de gains de chaleur pour votre maison, afin de déterminer la capacité et le débit de distribution du nouvel équipement.



Commentaires additionnels de votre conseiller en efficacité énergétique

COMMENTAIRE GÉNÉRAL :

Vous, ainsi que les entreprises que vous choisissez, avez la responsabilité de vérifier la qualité et la sécurité des produits et des services utilisés. Tous les produits et services doivent se conformer aux codes et aux normes du bâtiment correspondants. Si un permis de construction n'est pas nécessaire et que, par conséquent, aucun inspecteur en bâtiment ne s'assure que les travaux et les produits utilisés sont conformes aux codes et aux normes du bâtiment correspondants, il est de la responsabilité de quiconque entreprend les travaux de s'assurer du respect de ces codes et normes.

Emprisonnons la chaleur

L'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada offre ce guide dans le but d'enseigner les principes de base de la science du bâtiment, et aussi d'offrir des lignes directrices pour les projets de rénovations domiciliaires, telles que les améliorations de l'isolation et l'étanchéisation à l'air.

<https://ressources-naturelles.canada.ca/efficacite-energetique/efficacite-energetique-maison/emprisonnons-chaleur>

Vérification après les travaux

Lorsque vous aurez terminé les travaux, il est important de communiquer avec l'organisme de service ou avec Rénoclimat pour la vérification des travaux exécutés en vue d'obtenir une subvention, le cas échéant. Les visites sont sans frais.

Lors de la deuxième visite, le test d'infiltrométrie sera automatiquement réexécuté. Le conseiller en efficacité examinera les travaux effectués avec les preuves justificatives (factures, photos, etc.). Deux formulaires d'autorisation devront être signés par un propriétaire dont le nom figure sur le compte de taxe municipale.

Programme RENOCLIMAT

Pour bénéficier de l'aide financière selon les dispositions du programme RENOCLIMAT, la cote ÉnerGuide de l'habitation, après l'exécution des travaux, doit s'être améliorée d'un point ou plus (c'est-à-dire diminuer).

Le participant est le seul responsable de la demande d'inscription au programme, de la consultation et du respect des critères d'admissibilité aux programmes, du choix des produits admissibles, de l'installation adéquate, de la conservation des factures et du respect des dates limites.

Pour connaître tous les détails relatifs aux critères d'admissibilité, aux mesures admissibles ainsi qu'aux subventions associées aux mesures recommandées figurant ci-dessous, veuillez consulter le site Web de Rénoclimat:

<https://www.quebec.ca/habitation-territoire/chauffage-consommation-energie/aide-financiere-renovation-ecoenergetique/renoclimat>

EXIGENCES DES FACTURES

Pour toutes les rénovations admissibles, les informations suivantes doivent figurer sur vos factures:

- Votre nom et votre adresse
- Date de l'installation
- Coût de la rénovation (répartition cout des matériaux et de la main d'œuvre)
- Reçu indiquant le paiement intégral

Pour les fenêtres et portes

- Nombre d'ouvertures brutes où les fenêtres et portes ont été remplacées.
- Rendement énergétique (RE) pour chaque fenêtre et porte ou Facteur U pour chaque fenêtre et porte
- Marque et modèle ou numéro RNCAN associé à chaque fenêtre ou porte
- Vous devez conserver toutes les étiquettes autocollantes ENERGY STAR des fenêtres et portes remplacées jusqu'à la visite après travaux.

Pour les travaux d'isolation

- Type, épaisseur et résistance thermique de l'isolant
- Endroit / superficie où l'isolant a été installé

Pour tous les éléments ne pouvant être observés au moment de l'évaluation (exemple : toit plat, plafond cathédrale, grenier sans trappe d'accès, murs extérieurs) et afin de confirmer les niveaux d'isolation, il faudra fournir des photos claires avec mesure montrant les éléments avant, pendant et après la rénovation

Si l'une des informations est manquante sur vos factures, veuillez à contacter votre entrepreneur pour obtenir les informations nécessaires.

Travaux D'AGRANDISSEMENT

Si vous envisagez d'améliorer l'efficacité de votre habitation et en profitez pour ajouter une pièce ou un étage ou pour refaire une nouvelle fondation, sachez que la portion agrandie de l'habitation sera soustraite du calcul de l'aide financière.

Le programme Rénoclimat compare l'habitation avant et après les travaux pour attribuer l'aide financière. Tous les travaux d'agrandissement (qui viennent modifier les conditions de l'enveloppe originale de l'habitation) réalisés entre les deux visites sont exclus du traitement de l'aide financière.

REMARQUES :

- 🏠 Les réductions d'utilisation d'énergie sont calculées en fonction des améliorations prises individuellement. La combinaison d'améliorations peut donner des résultats légèrement différents.
- 🏠 Lorsque des économies négatives sont affichées, veuillez consulter les commentaires de votre conseiller en efficacité énergétique pour obtenir des explications.

POTENTIEL ÉCOÉNERGÉTIQUE

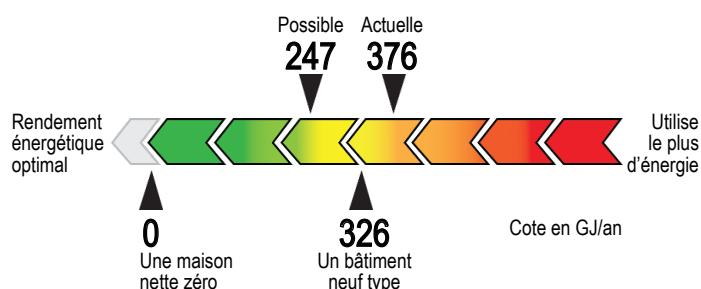
POTENTIEL ÉCOÉNERGÉTIQUE DE VOTRE BÂTIMENT



En mettant en œuvre les améliorations recommandées, vous constaterez non seulement une amélioration de votre cote ÉnerGuide, mais aussi potentiellement une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

La consommation d'énergie annuelle de votre ménage telle qu'elle apparaît sur vos factures de services publics ne correspondra probablement pas à votre cote ÉnerGuide. En effet, une cote ÉnerGuide est fondée sur des hypothèses normalisées relativement au nombre de personnes vivant dans la maison et à la façon dont elles l'exploitent. Consultez votre *Fiche d'information du propriétaire* pour en apprendre davantage sur les conditions de fonctionnement normales du Système de cote EnerGuide.

Cote ÉnerGuide



Un **gigajoule (GJ)** est une unité de mesure de l'énergie qui peut représenter n'importe quelle source d'énergie que l'on retrouve dans les habitations canadiennes telles que l'électricité, les combustibles fossiles et le bois.

Un **bâtiment neuf type** est un point de référence pour comparer votre cote à celle d'un bâtiment similaire construit selon les exigences actuelles en efficacité énergétique.

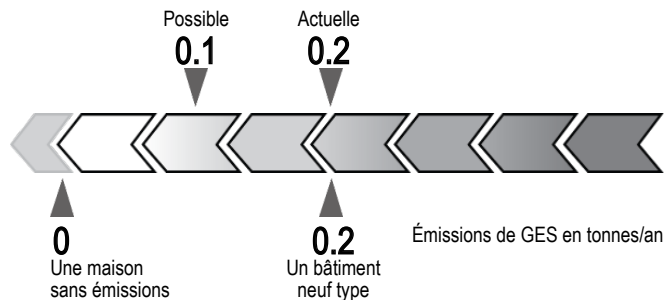
Intensité énergétique calculée

Possible : 0.31 GJ/m²/an

Actuelle : 0.48 GJ/m²/an

L'**intensité énergétique calculée** est une estimation de la consommation annuelle d'énergie de votre bâtiment par rapport à sa dimension. Cela vous permet de comparer la consommation d'énergie annuelle par mètre carré d'habitations ayant des dimensions différentes.

Émissions de gaz à effet de serre (GES) calculées

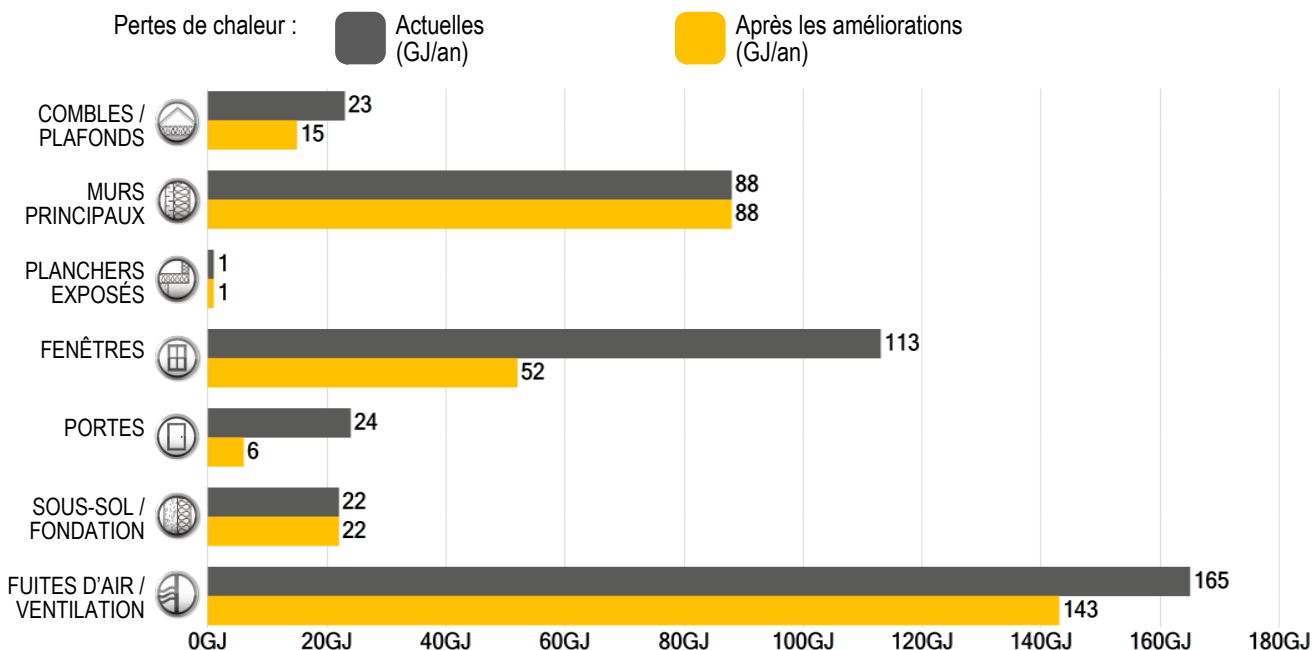


Chaque fois que nous utilisons de l'énergie provenant de combustibles fossiles comme le mazout et le gaz, nous produisons des **émissions de gaz à effet de serre (GES)** qui contribuent aux changements climatiques. Nous pouvons réduire ces émissions en rendant les maisons plus écoénergétiques et en réduisant la consommation d'énergie.

POTENTIEL ÉCOÉNERGÉTIQUE - SUITE

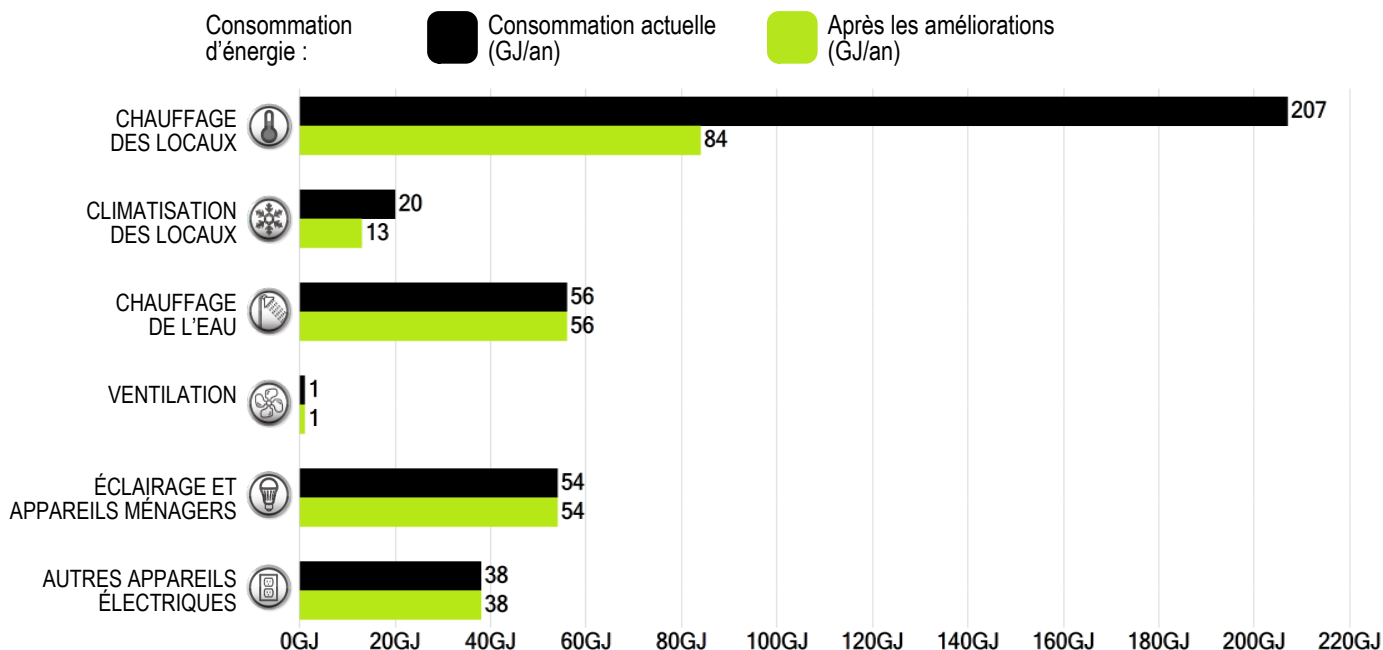
AVANT ET APRÈS : Pertes de chaleur estimatives par l'enveloppe du bâtiment*

Ce diagramme à bandes indique où se produisent les pertes de chaleur dans votre bâtiment. Les bandes foncées illustrent les endroits où il y a des pertes de chaleur actuellement. Plus la bande est longue, plus les pertes de chaleur sont importantes. Les bandes pâles indiquent les pertes de chaleur estimatives si vous effectuez toutes les améliorations recommandées.



AVANT ET APRÈS : Consommation d'énergie estimative*

Ce diagramme à bandes indique les possibilités d'amélioration du rendement énergétique de votre bâtiment. Les bandes foncées illustrent votre consommation d'énergie calculée actuelle. Plus la bande est longue, plus la consommation d'énergie est élevée. Les bandes pâles indiquent la consommation d'énergie calculée si vous effectuez toutes les améliorations recommandées.



*Calculé à partir des conditions de fonctionnement normales. Référez-vous à votre *Fiche d'information du propriétaire* pour plus d'information.

INFORMATION SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Si votre conseiller en efficacité énergétique a identifié un risque pour la santé ou la sécurité associé à un apport d'air extérieur insuffisant, à un potentiel que de la fumée de combustion pénètre dans votre bâtiment ou à la présence de vermiculite, une mise en garde a été incluse dans votre *Fiche d'information du propriétaire*. Cependant, les conseillers en efficacité énergétique ne sont pas tenus de posséder une expertise dans le domaine de la santé et de la sécurité, de sorte qu'il est de l'entière responsabilité du propriétaire de consulter un spécialiste compétent afin de déterminer les risques possibles avant de procéder à des améliorations ou à des rénovations. Veuillez consulter la page Web de Ressources naturelles Canada intitulée *Mesures de santé et de sécurité relatives aux améliorations écoénergétiques*.

Contrôle de l'humidité

Un niveau d'humidité relative situé entre 30 et 55 pour cent est recommandé afin d'assurer une santé et un confort optimaux. Pour plus de renseignements sur la façon de mesurer le niveau d'humidité de votre maison, visitez le site Web de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Radon

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle qui est à la fois incolore, inodore et sans goût. Il résulte de la désintégration radioactive de l'uranium, une matière naturelle qu'on retrouve dans certains types de sol, de roc et d'eau souterraine. Lorsque le radon est libéré dans l'air extérieur, il se dilue en faibles concentrations et ne suscite aucune préoccupation. Dans les espaces clos, comme les maisons, il arrive cependant qu'il atteigne des niveaux élevés pouvant présenter un risque pour votre santé ou celle des membres de votre famille. Pour plus d'information, consultez le site Web de Santé Canada.

L'amiante et l'isolant de vermiculite

L'isolant de vermiculite qu'on retrouve dans les maisons peut contenir de l'amiante. Lorsqu'il est inhalé, ce produit peut constituer un risque pour la santé. Si vous constatez la présence d'isolant de vermiculite lors des rénovations, évitez de le déplacer. Si vous soupçonnez la présence d'amiante dans votre maison et vous prévoyez entreprendre des rénovations (incluant des travaux d'isolation et d'étanchéisation à l'air) qui pourraient déplacer l'isolant de vermiculite ou de l'amiante, communiquez avec des professionnels qualifiés dans le traitement de l'amiante avant de débiter.

Gaz de combustion

L'utilisation d'équipement de chauffage alimenté au combustible peut, par inadvertance, entraîner le refoulement de gaz de combustion nocives dans votre maison. Consultez toujours un spécialiste du chauffage et de la ventilation qualifié lors de l'entretien ou du remplacement de ce type d'équipement et assurez-vous d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone fonctionnel. Pour en apprendre davantage sur les fuites de gaz de combustion, consultez le document *Les gaz de combustion dans votre maison - ce que vous devriez savoir sur les fuites de gaz de combustion* se trouvant sur le site Web de Ressources naturelles Canada.

AVERTISSEMENTS

ÉnerGuide est une marque officielle de Ressources naturelles Canada.

La marque ENERGY STAR® est administrée et publicisée au Canada par Ressources naturelles Canada et utilisée avec permission.

Même si, en vertu d'une autorisation, les conseillers en efficacité énergétique et les organismes de services utilisent les symboles officiels, les marques de commerce et les logiciels de Ressources naturelles Canada, ils agissent à titre d'entreprises indépendantes et ils ne sont pas des agents, des partenaires ni des employés de Ressources naturelles Canada.

Ressources naturelles Canada ne cautionne, ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie quant à l'exactitude ou à l'applicabilité des commentaires du conseiller en efficacité énergétique relativement à votre bâtiment.

Ressources naturelles Canada n'endosse pas les services d'un entrepreneur ou produit en particulier, pas plus qu'il n'accepte de responsabilité lors de la sélection de matériaux, de produits, d'entrepreneurs ou en ce qui concerne la qualité d'exécution des travaux.

La cote et les économies possibles présentées dans ce rapport sont fondées sur les conditions de votre bâtiment au moment de l'évaluation et sur l'utilisation des conditions de fonctionnement normales du système de cote ÉnerGuide.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES - SUITE

En plus des améliorations recommandées, voici quelques gestes simples qui peuvent vous permettre d'être plus confortable, de réaliser des économies et de réduire vos émissions de GES :

CONSEILS ÉCOÉNERGÉTIQUES

- ☐ Installez et utilisez des thermostats électroniques programmables pour réduire la température dans votre maison la nuit et lorsque vous êtes absent. Une diminution d'un degré de la température permet d'économiser jusqu'à 2 pour cent sur la facture de chauffage.
- ☐ Lorsque vous remplacez des appareils ménagers, des appareils électroniques et de l'équipement de bureau, recherchez des modèles certifiés ENERGY STAR®. Les appareils certifiés ENERGY STAR comptent parmi les appareils les plus efficaces et consomment jusqu'à moins de la moitié d'énergie en mode veille (c.-à-d. lorsqu'ils sont éteints) que les appareils non certifiés. Vous pouvez également utiliser l'étiquette de produit ÉnerGuide pour vous aider à choisir le modèle le plus écoénergétique. Pour plus d'information, consultez le site energystar.gc.ca.
- ☐ Remplacez vos ampoules électriques par des ampoules certifiées ENERGY STAR, telles que les diodes électroluminescentes (DEL). Elles durent plus longtemps et utilisent moins d'électricité.
- ☐ Isolez les deux premiers mètres des tuyaux d'eau chaude et d'eau froide, à partir du chauffe-eau, avec des manchons isolant en mousse ou du ruban isolant pour tuyaux. Cela vous permettra d'économiser sur les coûts de chauffage de l'eau et de réduire votre consommation d'eau. Pour un chauffe-eau à combustible, assurez-vous de maintenir une distance de 15 cm (6 po) entre l'isolant de la tuyauterie d'eau et l'évent.
- ☐ Si vous utilisez un chauffe-moteur pour votre véhicule, utilisez une minuterie. Programmez la minuterie pour qu'elle se déclenche d'une à deux heures avant d'utiliser votre véhicule.
- ☐ Remplacez la hotte de cuisine et le ventilateur d'extraction de salles de bains par des modèles certifiés ENERGY STAR qui évacuent l'air à l'extérieur.
- ☐ Installez une minuterie aux ventilateurs d'extraction de salles de bains afin qu'ils ne fonctionnent pas inutilement durant de longues périodes.
- ☐ Installez des pommes de douche à débit réduit (utilisant 7,6 litres par minute ou moins) et des aérateurs de robinets.
- ☐ Réparez les robinets intérieurs et extérieurs qui fuient.
- ☐ Branchez votre système de divertissement maison et votre matériel de bureau à une barre à prises multiples qui peut facilement être mise hors tension lorsque le matériel n'est pas utilisé.

REMARQUES :

Des questions sur ce rapport?

Veuillez contacter votre conseiller en efficacité énergétique.